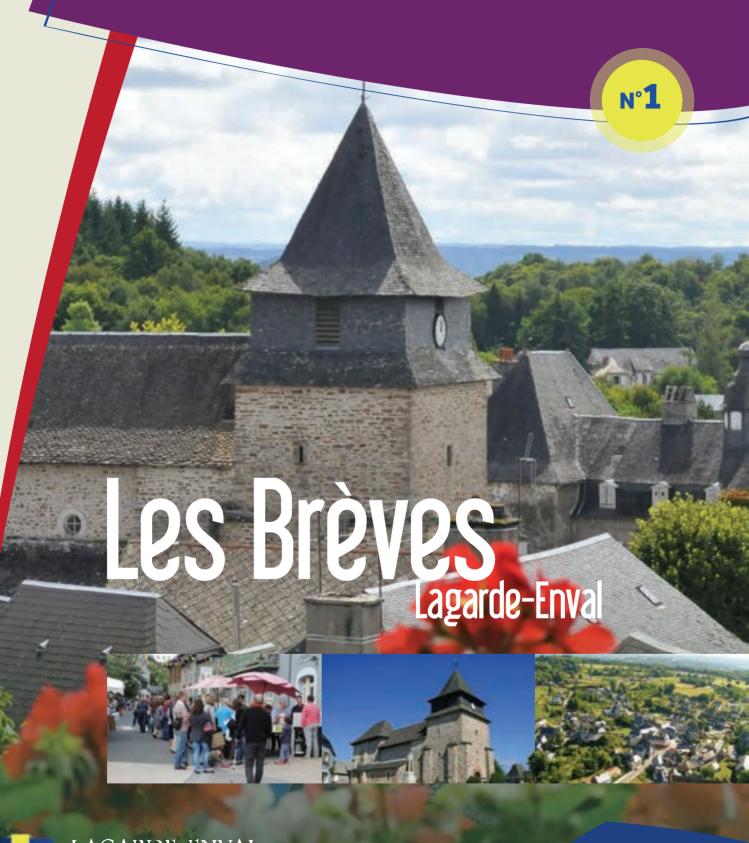
Bulletin municipal Octobre 2014





LAGARDE-ENVAL

Mairie - Le Bourg - *19150 LAGARDE-ENVAL* Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06

Courrier : lagarde-enval@wanadoo.fr



Sommaire

• Le mot du Maire	р1
• Le budget	р2
• La voirie	р3
• Les rythmes scolaires	р4
• La gestios des dêchets	р5
• Les manifestations de l'année	р6
• Un petit mot sur l'Agglo	р8
• Etat civil et	р9
permis de construire	
• Infos pratiques	p10

Le mot du Maire

Dès leur prise de fonction, les élus sont tout de suite rentrés dans le vif du sujet : l'étude du budget de la commune, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires...

Si les votes du budget étaient encore sous l'influence des récentes élections municipales, la minorité devenant à cette occasion opposition, **l'unanimité** a heureusement vite refait surface devant la réalité de la gestion de la commune : **comment pourrait-il en être autrement** lorsqu'il s'agit de l'entretien de la porte du cimetière, du remplacement du chauffe-eau à l'espace polyculturel, de donner un nouveau look, de rendre plus dynamique le site internet, de s'engager pour la mise en place de véritables activités périscolaire. Nous sommes aux cotés des personnels, des enseignantes, au service d'un véritable projet à destination des enfants, tout en participant, avec nos moyens à l'insertion d'un jeune sur la marché du travail par la création d'un emploi d'avenir ...

Quant aux grands projets qui vont occuper le mandat, portés par tous pendant la campagne électorale, **l'espace de santé pluridisciplinaire**, **la maison d'accueil intergénérationnelle**, de véritables projets de territoire qui dépassent largement le cadre communal, ils devraient pouvoir s'inscrire dans le cadre des Contrats d'Aménagements du Territoire, en cours de réalisation, du Conseil Général, de l'Agglo et du Pays de



MAIRIE -PERMANENCES ÉLUS :

- Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9h à 11h30.
- Présence d'un adjoint tous les samedis matin avec possibilité de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

les commissions

FINANCES ADMINISTRATION GÉNÉRALE TRAVAUX ET BATIMENTS

Isabelle **LAGARDE**Cyril **VIEILLEFOND**Julie **AURIOL**Yves **RIGAL**Patricia **COURTOIS**Jean-Baptiste **VERDIER**Olivier **BROSSARD**

ENVIRONNEMENT

(eau/assainissement, collecte des déchets, voirie) AGRICULTURE ET URBANISME

Cyril **VIEILLEFOND**Yues **RIGAL**David **NICOLAS**

Martine BARATTE
Gilles GUITARD

Jean-Baptiste **VERDIER**

TOURISME SPORT ÉCONOMIE SERVICE À LA POPULATION

(offre de soins, personnes agées, habitat, scolaire, jeunesse, culture, associations,)

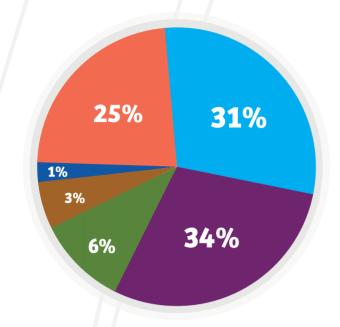
Julie AURIOL
Pierre TEYSSANDIER
Cyril VIEILLEFOND
Angela SOUFFRON
David NICOLAS
Gilles GUITARD
Tim TRAINS

Angela SOUFFRON
Martine BARATTE
Isabelle LAGARDE
Pierre TEYSSANDIER
Patricia COURTOIS
Olivier BROSSARD
Tim TRAINS

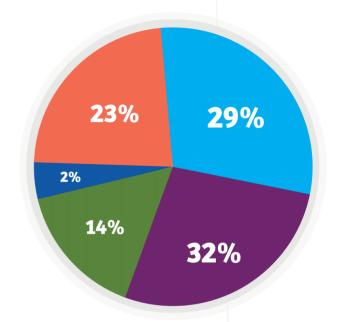


Le budget

DÉPENSES prévisionnelles de fonctionnement 2014 : **719 635 & dont 181 408 & d'autofinancement**



RECETTES prévisionnelles de fonctionnement 2014 : 719 635 &



Charges à caractère général Charges de personnel		
Charges de personnel	221 741 €	31 %
	243 152 €	34 %
Autres charges de gestion courante	47 942 €	6 %
Charges financières	19 266 €	3 %
Charges exceptionnelles	6 126 €	1 %
Total dépenses réelles	538 227 €	
Marge d'autofinancement brut	181 408 €	25 %
Dépenses de fonctionnement cumulées	719 635 €	100 %

LIBELLÉ	M	IONTANT	%
Impôts et taxes		206 607 €	29 %
Dotations et participations		233 100 €	32 %
Autre produit de gestion courante		17 030 €	2 %
Produits des services et du domaine		99 059 €	14 %
Résultat reporté		163 839 €	23 %
Recettes de fonctionnement		719 635 €	100 %

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2014 A ÉTÉ VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 29 AVRIL 2014

I – Dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général représentent 31 % des dépenses de fonctionnement cumulées. Elles sont composées des charges d'eau, d'énergie, d'électricité, de chauffage, d'alimentation, de fournitures administratives, scolaires, d'entretien des bâtiments, des frais de maintenance, d'assurances, de frais postaux et télécommunications, ainsi que les dépenses relatives aux fêtes et cérémonies.

Dans un souci permanent de maîtrise des dépenses, et au vu des réalisations 2013, elles sont présentées en diminution soit - 42 197 \in (- 16 %).

Viennent ensuite les charges de personnel qui représentent 34 % du budget. La commune emploie 11 agents dont un contrat d'avenir recruté depuis le 1er septembre 2014.

Les autres charges de gestion courante regroupent les dépenses relatives aux indemnités versées aux élus, les cotisations de retraite, l'abonnement au service incendie et les subventions versées aux associations.

Les charges financières représentent les intérêts des emprunts. Les charges exceptionnelles correspondent à des fonds de secours.

La marge d'autofinancement brut calculée à hauteur de 25 % correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Elle permet de financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune.

II – Recettes de fonctionnement :

Les recettes sont composées des produits des impôts et taxes. Pour la quatrième année consécutive, les taux d'imposition restent inchangés : 6,25 % pour la taxe d'habitation, 10,06 % pour le foncier bâti, 71,10 % pour le foncier non bâti.

Le produit « impôts et taxes » représente 29 % des recettes, dont 20 % sont issus du produit de la taxe foncière et taxe d'habitation. Il faut ajouter les dotations et participations de l'Etat d'un montant de 233 100 € soit 32 % du total des recettes.

La voirie

La voirie est depuis plusieurs années une compétence communautaire. L'Agglo prend en charge l'investissement, l'entretien est à l'initiative de la commune.

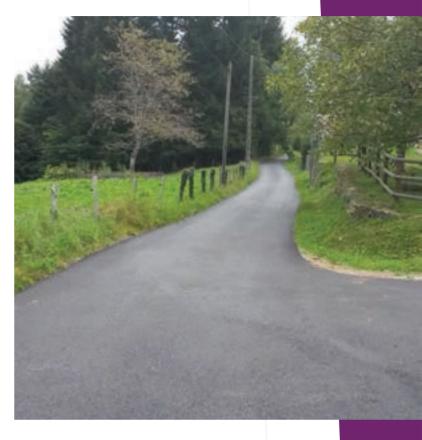
Afin de pérenniser la qualité de son réseau routier, la Mairie continuera malgré tout à assumer une partie de l'investissement.

Ainsi pour 2014, la route de Bourguillage a reçu un revêtement en enrobé financé par l'Agglo, une rallonge a été obtenue pour restaurer la route des Ormeaux. De son côté, la commune prend en charge la route du Monteil en enrobé, et de Crumeyrolles en bi-couche.

En matière de gros entretien, l'aqueduc de la route du Vialard sera refait, et la route de la Pampoulie réparée.



Pour des raisons de sécurité, de durée de vie des routes et des réseaux, rappelons que l'élagage est obligatoire. Conscients des difficultés que certaines personnes peuvent rencontrer pour mener à bien ce type de travaux, les élus restent à votre écoute pour vous aider à trouver des solutions.



Le Gardillou File In the second of the sec

LE GARDILLOU RÉANIMÉ

Après une information de la mairie signalant que la conservation de la licence IV ne passait plus seulement par l'ouverture au public au moins une fois par an mais par la gérance assurée par une personne ayant effectué un stage de formation, l'Association « La Souris Verte » a cherché un volontaire.

Gérard Courtois a proposé sa candidature. Il a effectué le stage et a ainsi obtenu la possibilité d'ouvrir le bar du Gardillou tout à fait légalement.

C'est ainsi qu'avec la présidente Dominique Delon, il a été décidé d'ouvrir cette activité quand le bar de M. Mestre serait fermé pour congés. Egalement, il est envisagé d'ouvrir samedi et dimanche matin à partir de 9h. Pour ceux qui n'ont pas accès aux chaînes de télévision qui retransmettent les grands évènements sportifs, il sera possible de suivre rugby, football, basket ou autres au Gardillou.



les rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires entre en vigueur pour toutes les écoles de France à la rentrée 2014. Cette réforme prévoit que la semaine scolaire doit dorénavant comporter cinq demi-journées de classe. Nos élèves auront donc classe le mercredi matin et récupéreront une après-midi libre dans la semaine. C'est durant cette après-midi que les municipalités sont appelées à mettre en place les activités périscolaires.

Elles auront lieu le mardi après-midi pour la classe de CE1/CE2, le jeudi après-midi pour la classe de CM1/CM2 et le vendredi après-midi pour les deux classes de maternelle. Elles seront encadrées et animées par les 2 ATSEM Brigitte et Christine, par Sabine, nouvellement recrutée et par Céline, animatrice territoriale, toutes quatre très enthousiastes, débordant d'idées et prêtes à s'investir.

Dans une première période, les élèves de CE1/CE2 s'initieront aux danses et à la culture africaine, les CM1/CM2 au théâtre, les CP/GS et les petits à la poterie

et autres travaux manuels ou activités sportives. En complémentarité, tous organiseront et planteront en légumes et en fleurs le jardin de la maison Fage.

Les souhaits des enseignantes, très investies elles aussi, ne sont pas oubliés. Les quatre classes bénéficieront d'activités proposées par Tulle Agglo et choisies par l'école. Toujours dans cette première période, celles-ci débuteront par l'intervention d'« Air de Jeux » pour la classe des petits moyens qui propose la construction de jeux de société.

Nous profitons de ce petit mot pour faire appel à toutes les personnes qui souhaiteraient nous aider ou participer à ces activités. Cela nous permettrait de mettre en œuvre les contacts intergénérationnels et associatifs auxquels nous sommes très attachés. Dans cet esprit, l'association OXYGENE propose déjà aux élèves une initiation au tennis de table un jeudi sur deux à partir du 2 octobre.

Mesdames, Messieurs,

Nous faisons appel à votre générosité pour les activités périscolaires :

Auriez-vous des outils de jardinage (râteaux, bêches, etc.) ou encore des arrosoirs, brouettes dont vous ne vous servez plus ? Ce matériel servira aux élèves pour aménager le jardin pédagogique de la maison Fage.

Vous pouvez déposer les outils sous le préau à droite de la mairie où nous les récupérerons. Nous vous remercions sincèrement de votre contribution au bon fonctionnement de notre école.



la gestion des déchets

DÉCHETS VERTS

RAPPEL:

Interdiction du brulage à l'air libre, en toutes périodes, en zones urbanisées des déchets verts – Arreté n°2013-001 du 16 Décembre 2013 – les sanctions encourues sont des contraventions de 3ème classe.

Suite à cet arrêté, de nombreuses contraintes, problèmes de stockage, de transports, manque de matériel pour effectuer la manutention se présentent à nous.

Pour essayer de pallier à ces désagréments, nous vous rappelons quelques astuces pratiques, vous pouvez contacter Tulle Agglo car cette dernière met à disposition des broyeurs de végétaux (durée de ce prêt est de 48h)sur la plateforme de St Mexant au

05 55 20 84 22 ou par mail:

nicolas.styza@tulleagglo.fr



ENCOMBRANTS

Pour les personnes à mobilité réduite, la mairie propose un service permettant l'enlèvement des encombrants. Pour cela, vous devez contacter le secrétariat au 05 55 27 13 68 pour connaître les modalilés et prendre rendez vous.

Vous pouvez également prendre contact avec Tulle Agglo qui s'efforcera de vous trouver des solutions. Dans un premier temps, vous pouvez consuller le règlement de collecte des déchets adopté lors du Conseil Communaulaire en date du 18 Février 2013, qui vous informe sur vos Droits mais aussi vos Devoirs, sur le site

www.lulleagglo.fr

(Rubrique : déchetterie / Segment: règlement de collecte)

TRI SÉLECTIF

Depuis 2009, Tulle Agglo a acquis la compétence déchets. Elle met à votre disposition différents supports, disponibles à la mairie, pour vous aider dans le tri.

- Dépliant aimanté pour accrocher sur le réfrigérateur
- Guide « Le tri à l'unisson à chacun sa solution
- ...

Nous vous rappelons l'importance du tri sélectif: « Trier, c'est être responsable de ses déchets et de leur devenir — Trier, c'est construire un avenir durable — Trier, c'est préserver son cadre de vie et ses richesses — Trier, c'est participer au développement et à l'aménagement de son territoire. »

Pour les déchets recyclables, des colonnes d'apport volontaire sont à votre disposition :

- Dans le Bourg en face des écoles
- A coté du Stade
- · Au carrefour des Jordes

L'abandon de déchets (encombrants, ferailles, bois, végétaux, et gravats) sur le trottoir, dans ou à proximité des conteneurs est une incivilité passable de poursuite : utiliser la déchetterie.



les manifestations de l'année

LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 21 juin aux abords de l'étang, les associations de la commune ont présenté leurs nombreuses activités.

Nous remercions:

- La Souris Verte
- Le bon coin des pêcheurs
- Oxygène
- La gymnastique
- · La société de Chasse
- Les parents d'élèves
- M. Hervé Renaud, Président de Handisport 19, résidant sur la commune, d'avoir présenté et fait essayer divers fauteuils adaptés à la pratique du sport par les handicapés (maniabilité, basket...)



"Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à la coopérative scolaire"



LA REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE À MADAME SOCHAJ

Un peu d'histoire : l'origine de cette médaille date d'il y a 100 ans, au lendemain de la grande guerre alors qu'il fallait repeupler le territoire. Aujourd'hui, cette distinction souligne l'importance de la famille. Le rôle des parents est primordial dans notre société actuelle. La famille offre la protection, les repères et l'affection. Les parents transmettent les valeurs aux enfants, leur expérience et leur savoir-vivre.

Samedi 05 juillet 2014 à la mairie de Lagarde Enval, nous avons remis le diplôme et la médaille de la famille française à Roxane Sochaj.

Toute la famille Sochaj qui réside sur la commune était bien sûr présente pour cet événement.

Roxane est maman au foyer et Stan, son mari est cuisinier à la cantine scolaire.

Le couple a quatre enfants ! Anastasia 19 ans, Yoann 14 ans, Anton 9 ans et Alicia 4 ans.

Les élus ainsi que le personnel communal ont assisté à cette cérémonie qui s'est terminée par le verre de l'amitié.



LA FÊTE DU 15 AOÛT

Toujours très attendue, la fête du village est un moment très apprécié de tous : spectateurs ou acteurs, chacun y trouve sa place.

L'espace communal est utilisé au maximum pour que chaque association et commerçant puissent participer au bon déroulement de la journée.

Les bénévoles présents ont accueilli avec convivialité et bonne humeur les visiteurs venus nombreux.

Il y en avait pour tous les âges: marché artisanal, vide-grenier, ball trap, concours de pétanque, concours de pêche, ballade équestre, théatre de rue, pain cuit au four et pour clôre la journée, feu d'artifice tiré sur l'étang suivi d'un bal sur la place de l'église.

Toutes les bonnes volontés sont remerciées pour avoir contribué, une fois encore, à cette journée qui permet à la population locale et des alentours de passer un moment festif et familial à Lagarde-Enval.

LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'AVENIR

Le 21 août, Sabine Jacob signait son contrat d'avenir. Cette jeune femme, embauchée le 1 septembre et déjà titulaire du CAP petite enfance, pourra ainsi bénéficier d'une formation pour la préparation du concours d'ATSEM. Cette signature s'est conclue par le verre de l'amitié auquel ont participé le personnel communal et les élus.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

LE REPAS DES AINÉS

Samedi 13 Décembre 2014 au Restaurant chez MESTRE à partir de Midi



Un petit mot sur l'Agglo

Tulle Agglo intervient de plus en plus directement dans la vie de la commune, voirie, collecte des déchets, assainissement, mobilité, offres sur les nouveaux rythmes scolaires...

L'agglo s'est organisée avec 9 commissions ; compte tenu des enjeux, la commune se doit d'être représentée au sein de cette structure devenue incontournable :

Le Maire, un des 9 vice-présidents de l'Agglo, en charge des sports et de la culture, membre de la commission des finances, de l'aménagement du territoire.

Cyril Vieillefond, référent voirie, **Pierre Teyssandier** référent collecte des dechets

D'autres élus intègreront prochainement différentes commissions et groupes de travail.

Les conseillers communautaires travaillent sur la construction d'un projet d'agglomération, avec comme objectif, de renforcer l'attractivité du territoire, par les équipements, par le développement économique, le renforcement de la proximité, la valorisation de l'habitat, par la mise en place :

D'un territoire cohérent, entre ville centre, bourg structurant et espaces ruraux **D'un territoire innovant et entreprenant** : les services de proximité, le tourisme, l'agriculture, le développement économique

D'un territoire solidaire : la politique de la ville, la politique éducative, quelle mobilité, quelles offres de soin, de loisirs, quelle coopération entre commune et agglo.

D'un territoire de développement durable : préserver ou restaurer les ressources locales, naturelles et patrimoniales.

Ce projet d'Agglo deura être contractualisé pour le début de l'année prochaine, pour une traduction dans le budget 2015 ...

Nous vous tiendrons régulièrement informés des différents dossiers traités à l'Agglo.

En attendant vous pouvez consulter le site : www.tulleagglo.fr





L'Etat CIVIL

DÉCÈS:

30/08/13: **THOMAS** Marcel – Le Bourg – (87 ans) né le 30/06/1926

10/09/13 : **SALESSE** René – Le Trieux – (77 ans) né le 05/02/1936

5/11/13 : **BORIE** Maurice – Le Pré Pigeonnier – (63 ans) né le 17/10/1950

11/02/14: **SAULIERE** Marie-Louise née **VERDIER** – Les Saulières – (92 ans) née le 25/08/1922

18/07/14: **ESTRADE** Marie née **LAVASTROUX** – Les Cotes Durand – (90 ans) née le 14/07/1924

22/07/14: **TEYSSANDIER** Jean – Ceaux – (89 ans) né le 07/01/1925

30/08/14: **ALLEYRAT** Jean – La Pampoulie – (89 ans) né le 06/12/1925

19/09/14 : **GANIERE** Paulette née **RAOUL** – Les Jordes – (75 ans) née le 24/08/1939

MARIAGE:

03/08/13: RIEUNIER Marc Yves et ROUDIER Stéphane

22/02/14: RINGENBACH Charlotte et GAUDIN Julien

07/06/14: FARA Frédéric et ESTAGER Laure

22/07/14: SAIGNAC Lucien et SALESSE Jean Paul

02/08/14: BORDES Laetitia et BOIS Julien

NAISSANCE:

28/08/13: MAHET Malo - Le Bourg - né à Tulle

19/09/13: FLEURET Madigan – Le Bourg – né à Tulle

20/10/13 : **VAUDEL** Eloïse – La Pélégrinie – née à Tulle

28/11/13: NICOLAS Nathan - Bellevue - né à Tulle

07/12/13 : **SERVANTY** Clément – Louradour – né à Tulle

10/01/14: **ALEXANDRE** Mattéo – L'étang du Trieux – né à Tulle

19/01/14: CHAUSSADE -PENET Nathan - Les Jordes - né à Tulle

18/04/14: NARD Lisa – L'Herbeil – née à Tulle

20/04/14: **VERGNE** Quentin – La Beauverie – né à Brive

14/05/14: **MOUSSOUR** Léo – Les Ormeaux – né à Tulle

13/06/14: VIALLE Mathys – Bellevue – né à Tulle

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Portail : **BLONDEL** David et **RIVIERE** Caroline

Le Vialard : FONTCHASTAGNIER Stéphane

La Charrière : **BONTEMPS** Frédéric

L'Allée: COUPAOU Roseline

Les Jordes : TROIVILLE Thomas et Mme SOLEILHET Sophie

Les Jordes : **VIALLE** Thomas et **MASSOUBRE** Marlène



Infos pratiques

TARIFS 2014 DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COMMUNE

Location Espace polyculturel		Eau	
Journée ou soirée en semaine Week end ou veille de jour férié Photocopies	100 € 200 €	Abonnement Location de compteur Le M³ Redevance pollution sur M³ eau	30 € 13,30 € 0,98 € 0,30 €
A4 couleur A4 Noir/Blanc A3 couleur A3 Noir/Blanc Cantine repas Garderie 1/2 journée matin ou après midi	0,40 € 0,15 € 0,80 € 0,30 € 1,95 € 1,30 €	Assainissement Tarif forfaitaire Taxe sur M³ eau consommée Redevance collecte sur M³ assainissement Compteur gelé Regard de protection compteur	60 € 0,75 € 0,23 € 50 € 186 €
Pêche Carte journalière Carte annuelle	5 € 50 €		

LES ASSOCIATIONS

Un dépliant recensant toutes les associations de la commune avec les coordonnées des responsables de chacune est à la disposition des usagers à la Mairie.



HORAIRES

Possibilité si cas exceptionnel de prendre RDV avec le secrétariat de la Mairie en dehors des horaires d'ouverture au public.

Mairie Ouverture public

Lundi: 9h à 12h - 14h à 17h Mardi: 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi: fermée

Jeudi: 9h à 12h - 14h à 17h Vendredi: 9h à 12h - 14h à 16h Samedi: 9h à 12h

Tel: 05.55.27.13.68 / Fax: 05.55.27.33.06 Email: lagarde-enval@wanadoo.fr

Déchetterie de Puy Limond

Lundi: Fermée

Mardi: 9h à 12h - 14h à 18h Mercredi: 9h à 12h - 14h à 18h **Jeudi**: 9h à 12h - 14h à 18h Vendredi: 9h à 12h - 14h à 18h **Samedi**: 9h à 12h - 14h à 18h

Contact: 05 44 40 60 57

La Poste

Lundi: 9h à 12h Mardi: 9h à 12h - 13h30 à 16h30 Mercredi: 9h à 12h **Jeudi**: 9h à 12h - 13h30 à 16h30 Vendredi: 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Samedi: Fermée

Pour les évènements à venir ou ayant eu lieu, et qui nécessitent une information au niveau de la presse locale, nous vous invitons à prendre contact avec M. André VERNADAT, résidant sur la commune, qui est le correspondant chargé de communiquer à la presse les articles ou photos :

> andre.vernadat@wanadoo.fr +(33)6 76 70 23 82

Pour toutes vos démarches administratives, penser à consulter le site internet « Service Public » le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

www.lagarde-enval.fr

